

CONCERTATION PREALABLE AVEC LA POPULATION

NOTE DE LECTURE DU DOSSIER DE CONCERTATION

La commune de METABIEF a décidé par délibération en date du 14 Septembre 2015 de réviser son Plan Local d'Urbanisme. Outil règlementaire qui définit et règlemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal, le PLU organise le cadre de vie des habitants et traduit le projet communal définit à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), en compatibilité éventuellement avec les autres documents de planification à plus grande échelle (SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Haut Doubs ; SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux ; ...).

L'objectif du PLU est de tracer les perspectives d'aménagement de la commune sur les 10 à 15 ans à venir afin de pouvoir répondre au mieux aux différents enjeux et d'assurer une bonne gestion du développement communal.

*La concertation permet à la population d'être associée à la procédure d'élaboration du document d'urbanisme et d'émettre un avis ou de formuler des propositions sur **les objectifs communaux et les orientations définies** dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme. **La concertation n'est pas l'enquête publique.***

Dans le dossier de concertation, vous trouverez un certain nombre de documents vous permettant d'appréhender cette procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

- **la délibération** prescrivant la révision du PLU de METABIEF et définissant les modalités de la concertation ;
- **la publication dans le presse locale** de cette délibération ;
- une **fiche d'informations** expliquant le contenu et la procédure de révision de ce document d'urbanisme ;
- le **porter à connaissance des services de l'Etat**, détaillant l'ensemble de la réglementation, des servitudes d'utilité publique et des contraintes territoriales qui devront être prise en compte dans le PLU ;
- le **porter à connaissance des services du Département** ;
- plusieurs documents relevant du **diagnostic communal** qui analyse l'état initial du territoire communal et détermine les enjeux qui seront à prendre en compte dans le cadre de la révision du PLU (les analyses urbaines, l'approche agricole, l'étude de l'environnement et du paysage, ...).

- ...

Ces documents et d'autres études seront mis à votre disposition dans ce dossier au cours de l'avancement de la procédure.